



AR-20 Solution d'Accélérateur

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	AR-20 Solution d'Accélérateur
Autres moyens d'identification	aucun
Famille du produit	Mélange d'acides organiques et inorganiques
Usage recommandé	Additif pour accélérer la durcissement de Stebbins AR-20-QC Liquide.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	The Stebbins Engineering and Manufacturing Company, 363 Eastern Boulevard, Watertown, NY, 13601, (315) 782-3000, www.stebbinseng.com
Numéro de téléphone d'urgence	Chemtrec - En Amérique du Nord, 1-800-424-9300, 24 hours Stebbins 24 Heures Contact-, 1-315-788-6624
Numéro de la FDS	069

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 3; Toxicité aiguë (cutanée) - catégorie 5; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 3;
Corrosion cutanée - catégorie 1B; Lésions oculaires graves - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H301 Toxique en cas d'ingestion.
H313 Peut être nocif par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H331 Toxique par inhalation.

Conseil(s) de prudence :

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.
P261 Éviter de respirer brouillards, aérosols, vapeurs.
P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du

Identificateur du produit : AR-20 Solution d'Accélérateur - Ver. 4
Date de préparation : le 13 octobre, 2015
Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

FDS No. : 069

Page 01 de 09

visage.

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Hydroréactif.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
acide chlorhydrique	7647-01-0	60 - 70%	N/A	Aucun
les solutions d'acide phosphorique	7664-38-2	10 - 20%	N/A	Aucun
phosphate de triéthyle	78-40-0	20 - 30%	N/A	Aucun

Notes

**Cet ingrédient est un composant du mélange complexe.

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition peuvent être retenus en tant que secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec la peau : cause une irritation modérée à sévère. Peut brûler la peau. Peut causer des cicatrices permanentes. En cas de contact avec les yeux : cause une irritation modérée à sévère. Peut causer une grave affection oculaire. Peut irriter ou brûler les yeux. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter. En cas d'inhalation : peut causer une grave irritation du nez et de la gorge. À fortes concentrations peut causer des lésions pulmonaires.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Peau, yeux, poumons.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Troubles cutanés, troubles des yeux, troubles respiratoires.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Dangers spécifiques du produit

Le contact avec l'eau cause une violente formation d'écume et d'éclaboussures.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : chlore corrosif; hydrogène inflammable; chlorure d'hydrogène corrosif.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Rabattre les vapeurs ou les gaz avec de l'eau pulvérisée ou un fin brouillard d'eau. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée. Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de données de sécurité avant de procéder au nettoyage. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Ne pas verser d'eau dans le récipient ou sur le produit déversé. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : résistants à la corrosion, scellés de façon étanche.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de respirer ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter le rejet dans l'environnement. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains

Identificateur du produit : AR-20 Solution d'Accélérateur - Ver. 4

FDS No. : 069

Date de préparation : le 13 octobre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 03 de 09

après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, ventilé. Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Ventiler les fûts afin de prévenir l'accumulation de pression. Ne pas toucher aux fûts qui sont gonflés. Obtenir l'avis d'un expert. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de données de sécurité. Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
les solutions d'acide phosphorique	1 mg/m ³	3 mg/m ³	1 mg/m ³	3 mg/m ³		

Acide chlorhydrique:

OSHA TWA: Non établi

ACGIH limite d'exposition (TLV-C): 2 ppm

Acide phosphorique:

OSHA PEL-TWA: 1 mg / m³

OSHA PEL-STEL: 3 mg / m³

ACGIH TLV-TWA: 1 mg / m³

ACGIH TLV-STEL: 3 mg / m³

Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État. ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. TLV® = Valeur limite d'exposition. TWA = Moyenne pondérée dans le temps. STEL = Limite d'exposition de courte durée. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Dans un espace clos : utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide jaune pâle. Dimension des particules: Sans objet
Odeur	Acide
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	~ 1.1
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)

Identificateur du produit : AR-20 Solution d'Accélérateur - Ver. 4

FDS No. : 069

Date de préparation : le 13 octobre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 04 de 09

Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet (liquide).
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	~ 1.1
Solubilité	Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible
Densité en vrac	~ 68.6 lb/ft ³ (1100.0 kg/m ³)
Tension superficielle	Pas disponible
Température critique	Pas disponible
Conductivité électrique	Pas disponible
Tension de vapeur à 50 °C	Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Réagit en présence de : eau, conditions alcalines (pH élevé).

Conditions à éviter

Eau, teneur en eau ou humidité. Conditions alcalines (pH élevé).

Matériaux incompatibles

Dégage une chaleur excessive au contact de : eau, bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium). Forme des produits chimiques inflammables au contact de : métaux (p. ex. aluminium).

Produits de décomposition dangereux

Produits chimiques irritants.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Identificateur du produit : AR-20 Solution d'Accélérateur - Ver. 4
Date de préparation : le 13 octobre, 2015
Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

FDS No. : 069

Page 05 de 09

Contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
les solutions d'acide phosphorique	213 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition)	3500 mg/kg (rat)	1260 mg/kg (lapin)
phosphate de triéthyle	> 8817 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition)	1600 mg/kg (lapin)	> 2000 mg/kg (lapin)

CL50 (Inhalation)

Acide chlorhydrique:

CL50: rat mâle: ppm 1562, 4 heures

CL50: souris femelle: 554 ppm, 4 heures

CL50: mâle cochon Guinée: 475 ppm, 4 heures

CL50: souris mâle: 400 mg / m³, 4 heures

Phosphate de triéthyle:

CL50: rat:> 8817 mg / m³, 4 heures

Acide phosphorique:

CL50: rat:> 213 mg / m³, 4 heures

DL50 (Ingestion)

Acide chlorhydrique:

DL50, voie orale: rat femelle: 238 à 277 mg / kg

Phosphate de triéthyle:

DL50, voie orale: rat: 1,6 g / kg

DL50, voie orale: lapin: 1,6 g / kg

DL50, voie orale: la souris:> 1,5 g / kg

Acide phosphorique:

DL50, voie orale: rat: 1250 mg / kg

DL50 (Cutané)

Acide chlorhydrique:

DL50, voie cutanée: lapin:> 5010 mg / kg

Phosphate de triéthyle:

DL50, voie cutanée: cochon Guinée:> 21,4 g / kg

DL50, voie cutanée: lapin:> 20 g / kg

Acide phosphorique:

DL50, voie cutanée: lapin:> 1,260 mg / kg

Corrosion/Irritation cutanée

Les tests sur des animaux montrent une corrosion cutanée. Le contact peut causer de la douleur, des rougeurs, des brûlures et des vésications. Peut causer des cicatrices permanentes.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Le contact cause de graves brûlures accompagnées de rougeurs, de gonflement, de douleur et d'une vision floue. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Nocif Peut causer irritation du nez et de la gorge, lésion pulmonaire.

Absorption par la peau

Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons.

Identificateur du produit : AR-20 Solution d'Accélérateur - Ver. 4

FDS No. : 069

Date de préparation : le 13 octobre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 06 de 09

Ingestion

Cause irritation ou brûlures graves à la bouche, la gorge et l'estomac. Peut occasionner des dommages permanents. Toxique, peut causer la mort.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement. Peut causer la mort.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Nocif. Cause des effets graves (altération permanente grave ou risque mortel) Cause irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

(acide chlorhydrique) CIRC : Groupe 3 – Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'humain. ACGIH® : A4 – Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain. En cas d'inhalation : CIRC : Groupe 1 – Cancérogènes pour l'humain.

(les solutions d'acide phosphorique) En cas d'inhalation : CIRC : Groupe 1 – Cancérogènes pour l'humain.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Toxique pour la vie aquatique, peut causer une forte baisse de la valeur du pH dans les milieux aquatiques.

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
les solutions d'acide phosphorique	3.5pH-3.0pH (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures; statique)			
phosphate de triéthyle	> 100 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures)	350 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
phosphate de triéthyle				729 mg/L (21 jours)

Persistence et dégradation

Identificateur du produit : AR-20 Solution d'Accélérateur - Ver. 4

FDS No. : 069

Date de préparation : le 13 octobre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 07 de 09

Dissocie facilement dans l'eau, abaissant le pH.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus comme éléments bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit ne migre pas à travers le sol.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Les récipients vides contiennent des résidus du produit. Suivre les avertissements de l'étiquette, même si le récipient semble vide. Stocker le produit en vue de son élimination selon les instructions de la rubrique Stockage à la Section 7 de la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
DOT É.-U	UN1760	liquide corrosif, n.s.a. (acide organique, acide inorganique)	8	II
IATA (transport aérien)	UN1760	liquide corrosif, n.s.a. (acide organique, acide inorganique)	8	II
OMI (transport maritime)	UN1760	liquide corrosif, n.s.a. (acide organique, acide inorganique)	8	II
TMD au Canada	UN1760	liquide corrosif, n.s.a. (acide organique, acide inorganique)	8	II

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

Numéro du guide des mesures d'urgence 154

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Partie 1A. (acide chlorhydrique)

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Identificateur du produit : AR-20 Solution d'Accélérateur - Ver. 4
Date de préparation : le 13 octobre, 2015
Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

FDS No. : 069

Page 08 de 09

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 2 Inflammabilité - 0 Instabilité - 1

FDS préparée par B.E.R.

Numéro de téléphone (315) 782-3000

Date de préparation le 13 octobre, 2015

Date de la plus récente version révisée le 30 juin, 2023

Indicateurs de révision Révision 4
Mise à jour C.A.S. # Autres documents connexes;
examiné et approuvé

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA® = AIHA®
Guideline Foundation CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational
Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and
Health Administration des États-Unis

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket
Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien
d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of
Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible
via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis REMARQUE: Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance,
précises et fiables. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude
de ces informations, ni les résultats à obtenir lors de leur utilisation.

Identificateur du produit : AR-20 Solution d'Accélérateur - Ver. 4

FDS No. : 069

Date de préparation : le 13 octobre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 09 de 09